



Bienvenue à l'Établissement Primaire et secondaire de Rolle le Martinet

Séance d'informations 6P - 2 juin 2026

Sommaire

- Ouverture, bienvenue et présentation de l'EPS
Rolle le Martinet
- Activités de l'année scolaire 26-27
- Diverses présentations
- Echange et questions



EPS Rolle le Martinet

Présentation



Propos introductif



En chiffres

- EP Rolle Coeur de la Côte - 1P à 6P - Directeur : Javier Rosa
- EPS Rolle le Martinet - 7P à 12S - Directeur : Julien Wettstein

- 11 communes
- 850 élèves en 7P -12S en 26-27
- 45 classes sur 1 site
- 1 directeur et 6 doyens, dont 1 doyenne pour les 7-8P
- 104 enseignants
- 3 secrétaires
- 1 apprentie



Une loi

Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)



**Règlement d'application (RLEO)
Cadre général de l'évaluation (CGE)**



Règlement de l'établissement





La LEO

Rappel : LEO - art. 5 - L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative.



Un règlement

... qui s'applique sur le temps et dans le périmètre scolaire

AVANT-PROPOS

Le présent règlement a pour but de contribuer à la bonne marche de l'école et à son action formatrice et éducative. Il vise à créer les meilleures relations possibles entre les élèves et toutes les personnes travaillant à leurs côtés.

Chaque élève, en tant que tel, a le droit de participer à la bonne marche de l'établissement, en rendant chacun conscient de ses droits, responsable de sa propre discipline et digne de la confiance de ses collègues.

Les membres de l'établissement se comportent de manière à respecter les valeurs humaines et les conditions de travail les plus favorables. Ils collaborent à l'application du présent règlement.

CHARTRE INTERNE
Rolle le Martinet

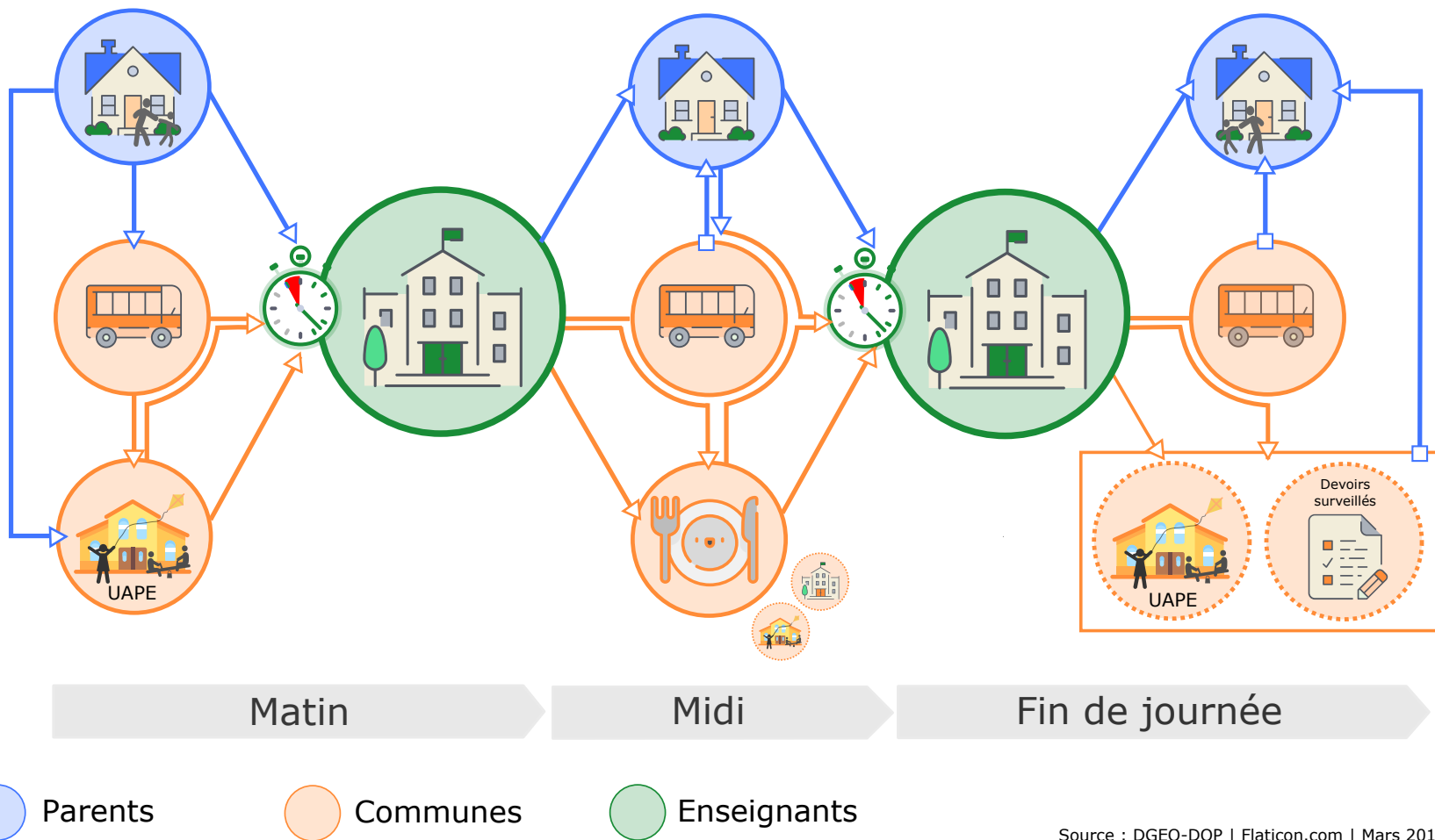
Table

CHAPITRE I	Dispositions générales
CHAPITRE II	Elèves
CHAPITRE III	Vie de l'Etablissement
CHAPITRE IV	Dispositions finales

réglé
Pour la simplification
indifféremment aux femmes



Partage des responsabilités entre la famille, les communes et l'école dans la journée de l'écolier



Source : DGEO-DOP | Flaticon.com | Mars 2018



De la prévention

AGIR

Diététique

Action innocence

Alcool

**Education
sexuelle**

La brigade verte

Routière

Tabac

Les droits de l'enfant

**Commission
durabilité**

Précarité menstruelle

Etc.





De l'aide...

Des appuis...

Un processus...

**Un Lieu ressources pour les élèves
à besoins particuliers - modalités
d'accès très cadrées**



De l'aide...

**Il nous faut du temps pour observer nos élèves.
Laissez-nous ce temps**

**Les mesures de suivi de 6P ne sont pas
systématiquement mise en place en début de
7P, à l'exception des PP**

Le numérique ...

Canton de Vaud

Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison

L'éducation numérique est en phase pilote dans le canton de Vaud. En attendant qu'elle donne à chaque élève les compétences et les connaissances nécessaires pour un usage raisonnable des dispositifs numériques, voici le **cadre scolaire** mis en place et quelques **conseils pour soutenir les parents**.

CADRE SCOLAIRE

Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire. Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.

Hors temps scolaire, discutez en famille pour **fixer un cadre** d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnable. Rediscutez-en régulièrement.

Lors de vos discussions, incluez les éléments sur le temps, les coûts, les lieux et le type d'utilisation des écrans.

Si les règles fixées pour les enfants ne s'appliquent pas aux adultes, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.

En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues: **Évitez cependant de tout interdire**, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant d'un apprentissage et d'une appartenance sociale essentiels.

CADRE FAMILIAL

Respecter les limites d'âges des contenus permet de protéger l'enfant. En l'absence de limite claire, faire le choix ensemble peut être une bonne solution.

L'âge légal pour l'usage des **réseaux sociaux** et les **messengeries** est de 13 ans. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner le jeune.

De 4 à 9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par un adulte.

De 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec un adulte à proximité.

Dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.

Échangez ensemble sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans. L'adulte et l'enfant en profitent!

Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.

Fixez des **heures de déconnexion**, le soir et le matin.

Définissez des **lieux sans écran**, par exemple la table à manger et la chambre à coucher.

ENSEMBLE

Si l'usage du numérique est effectué en bonne intelligence, une collaboration bienveillante école-famille permet aux enfants de **développer leurs compétences numériques** et de profiter des nombreux **aspects positifs des activités sur écran**. Les recherches sur internet accroissent les connaissances et éveillent le sens critique, la programmation structure la pensée, les jeux vidéo développent la recherche de solutions et la coordination, les réseaux sociaux stimulent la créativité et l'esprit de groupe.

Le site Jeunes et médias de la Confédération suisse propose également aux parents des «conseils au quotidien» «utilisation des médias adaptée à l'âge»: www.jeunesetmedias.ch/fr/competences-mediati-



Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison

L'éducation numérique est en phase pilote dans le canton de Vaud. En attendant qu'elle donne à chaque élève les compétences et les connaissances nécessaires pour un usage raisonnable des dispositifs numériques, voici le **cadre scolaire** mis en place et quelques **conseils pour soutenir les parents**.

CADRE SCOLAIRE



Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire.

Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.



Hors temps scolaire, les parents de famille pour **fixer un cadre** d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnée.

Lors de vos discussions, discutez-en régulièrement. Lors de vos discussions, discutez-en régulièrement les éléments sur les usages, les lieux et le type d'utilisation de ces dispositifs.

Si les règles fixées par les parents ne s'appliquent pas, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.

En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues. **Évitez cependant de tout interdire**, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant

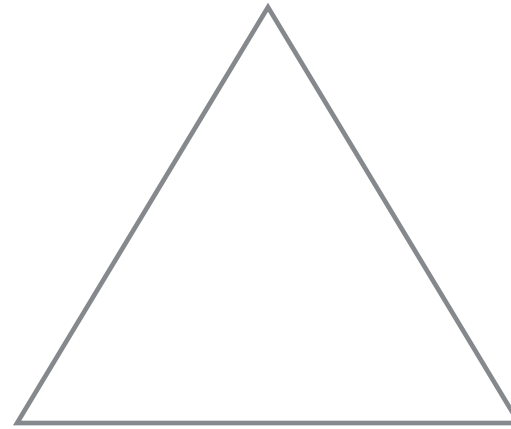




Le respect



Respect de soi



Respect des autres

**Respect de son
environnement**




La communication



La communication




 D.E.C. - Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
 D.G.E.O. - Direction générale de l'enseignement obligatoire

Présentation du Cycle 2

Information aux parents

Degré primaire
Années 5P à 8P

L'école obligatoire se déroule sur onze ans. Elle vise à faire acquérir à l'élève des connaissances et des compétences, à développer et à exercer ses facultés intellectuelles, manuelles, créatives et physiques, et à former son jugement et sa personnalité. L'école permet à l'élève de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique par la connaissance de soi-même et du monde qui l'entoure ainsi que par le respect des autres.

Ce dépliant présente le deuxième cycle primaire (cycle 2). D'une durée de 4 ans, il est partagé en deux demi-cycles: années 5 et 6, suivies des années 7 et 8. Durant ces quatre années, l'élève approfondit les acquis développés au cours du premier cycle. A la fin de la 6^e année, selon ses résultats scolaires, l'élève est orienté-e au degré secondaire dans deux voies et des niveaux. Les pages suivantes présentent les caractéristiques de ce deuxième cycle: les différentes disciplines et la grille horaire, les modalités d'évaluation ainsi que les conditions d'orientation à la fin de ce cycle.

www.re.ch/scolarite

Source: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), Règlement d'application de la LEO (RALO), Cadre général de l'évaluation (CGE), Sauf pour 7P la carte d'ajustement et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), qui traite de manière explicite des différences.

Chercher
 ACCUEIL LIENS CONTACT

Etablissement primaire et secondaire
Rolle le Martinet (7P-12S)

Accueil | Horaires | Absence | Menuiserie | Transport | Restauration | Activités

Derniers jours pour les inscriptions au passeport-vacances



Horaires des classes 2022-2023



Formulaire d'annonce d'absence et demande de congé



Circulaires



Liens Teamup



Module tutorat



Calendrier pour les parents



Horaires du secrétariat



Nouveaux logo de FEPS Rolle le Martinet

Les infos du Martinet

SEPTEMBRE 2022 - N°2



Infirmière scolaire

Mme Verges est à disposition des enfants, les parents et de leur famille pour toutes les questions en lien avec le bien-être. Ses coordonnées sont sur [notre site internet](#).

Horaires du secrétariat



Lundi: 7h30 à 12h / 13h à 17h
Mardi: 7h30 à 12h / 13h à 17h
Mercredi: 7h30 à 12h / fermé l'après-midi
Jeudi: 7h30 à 12h / 13h à 17h
Vendredi: 7h30 à 12h / fermé l'après-midi

Soirée des parents 2022-2023

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous inviter aux soirées des parents.

Pour rappel, elles se dérouleront selon le programme ci-après :

- 7-8P - ACC/1 - 22 septembre 2022, 20h00 - [Tous les détails sur TeamUp](#)
- 9S - 3 octobre 2022, 20h00 - [Tous les détails sur TeamUp](#)
- 10-11S-12CERT-ACC/2 2022, 20h00 - [Tous les détails sur TeamUp](#)

Nous nous réjouissons de vous accueillir dans le FORUM du Martinet ou dans les classes à cette occasion.

1

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

2

GESTION DES ACCÈS AUX TOILETTES

3

MONDE PROFESSIONNELLE PROJET LIFT

Etablissement primaire et secondaire de Rolle Le Martinet
 Av. Général-Guisan 23c, 1180 Rolle | +41 21 557 08 25 | eps.rolle@vd.ch | www.eps-rolle.ch



De : Bianchini Claire-Lise **De la part de** Eps Rolle
Envoyé : jeudi, 1 septembre 2022 15:18
Objet : Soirée de parents des élèves de 10-11-12S et ACC/2 du mardi 01.11.2022

Madame, Monsieur,


Vous trouverez, ci-joint, la circulaire relative à l'objet cité sous rubrique.

Elle est également à disposition sur notre [site Internet](#).

En vous remerciant de l'attention que vous y porterez, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Bianchini Claire-Lise - Secrétaire de direction
 EPS Rolle le Martinet
 DEF - DGEO
 Avenue Général-Guisan 23c - 1180 Rolle
 Tél. 021 557 08 45
claire-lise.bianchini@vd.ch - www.eps-rolle.ch


EPS ROLLE LE MARTINET

© Bern. Powered by teamUp



... des règles de communication propres à chaque enseignant et à respecter ...

... une rencontre ou un échange téléphonique une fois par année ...

... la présence de la Direction UNIQUEMENT lors de réseaux décisionnels ...



... le respect de la vie privée des enseignants ...

... faire confiance aux professionnels de l'école

... pas d'intrusions dans les classes et dans la cour sans y être invités

... le tout dans le respect de chacun ...



Quelques précisions ...



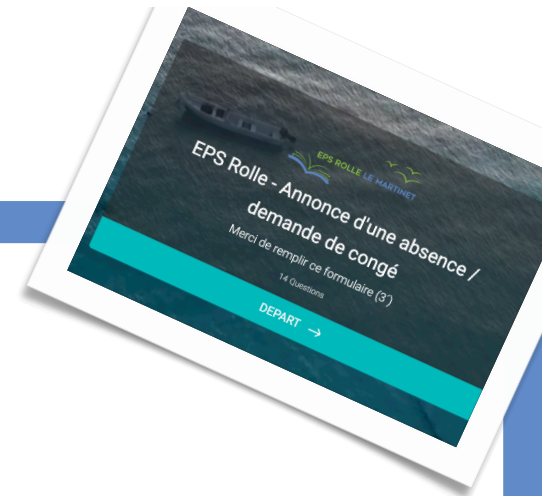


- Congés individuels

- ▶ Pas avant / après les vacances
- ▶ Motifs de convenance personnelle: exceptionnel
- ▶ Demande à adresser 2 semaines à l'avance

- En cas de maladie

- ▶ Téléphone au secrétariat ou **via formulaire en ligne (de préférence)**
- ▶ **Procédure précise collée dans l'agenda - QR Code pour le lien**





Congés joker - automatiquement validé, pour autant qu'il respecte les conditions suivantes :

- ▶ maximum 6 demi-journées de congé joker par année scolaire ;
- ▶ au maximum 2 demi-journées de congé joker à la fois, même si elles sont séparées par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;
- ▶ **s'annonce par écrit au maître de classe au moins 2 jours à l'avance;**
- ▶ Les congés joker ne sont pas possibles:
 - le premier jour d'école de l'année scolaire;
 - lors des sorties pédagogiques, courses d'école, camps, etc.;
 - les jours des ECR et examen
 - les jours qui précèdent ou qui suivent immédiatement un congé motivé individuel accordé, même s'ils sont séparés par un week-end, des vacances, un jour férié ou un congé collectif ;
- ▶ Il n'est pas possible de prendre un congé joker si l'élève a déjà eu l'équivalent de 2 semaines de congé (motivé + joker) durant l'année scolaire ;
- ▶ L'annulation d'un congé joker doit avoir lieu au moins 2 jours à l'avance. Sinon, le congé joker sera considéré comme utilisé.



- Au-delà de 7 jours ou si répété: certificat médical + excuse

- ▶ Nous vous appelons si votre enfant manque à l'appel
- ▶ Circulaires via l'agenda -> site eps-rolle.ch



Activités 2026 - 2027



Camps 7P

Du 31 août au 04 septembre 2026

Leysin

Champéry

Vallée de Joux

Fiesch





Mais aussi :

- **Des sorties thématiques**
- **Des joutes**
- **Une course d'école**
- **Des préventions**
- **Diverses animations**
- **Etc.**



L'équipe ressources



L'ÉQUIPE RESSOURCES DU MARTINET

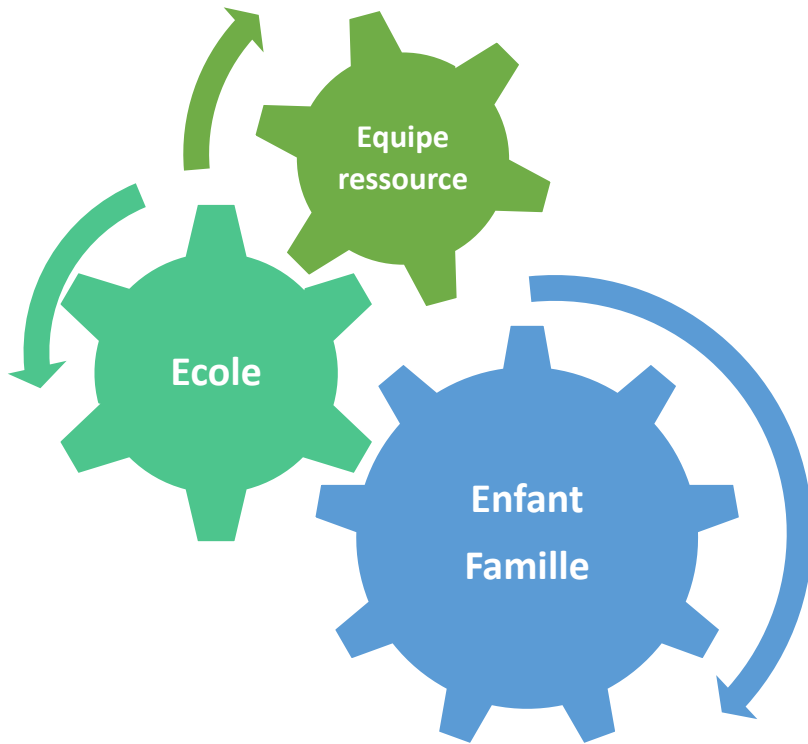
travaille ensemble pour le bien-être des élèves

Conflit avec des camarades?
Difficulté d'intégration au sein de la classe ou dans le collège?
Questionnement à propos de l'adolescence?
Soucis dans le cadre familial?
Préoccupation personnelle?



INFIRMIERE ET EDUCATRICE, MEDIA TEUR ET MEDIATRICES, PSYCHOLOGUES ET CONSEILLERE
SONT A L'ECOUTE

Collaboration interdisciplinaire



- Conseil de direction
- Enseignant.es
- Equipe ressource de l'établissement
 - Infirmière et médecin scolaire
 - Psychologues PPLS
 - Educatrice en milieu scolaire
 - Conseillère école-famille
 - Médiateurs
- Equipe PSPS

Pour intervenir en coordination avec les autres professionnels de l'école en cherchant la complémentarité et la cohérence des soutiens apportés à l'élève



Infirmière scolaire

Jeanique Verga

079 159 07 42

servicesante.eps.rolle@avasad.ch

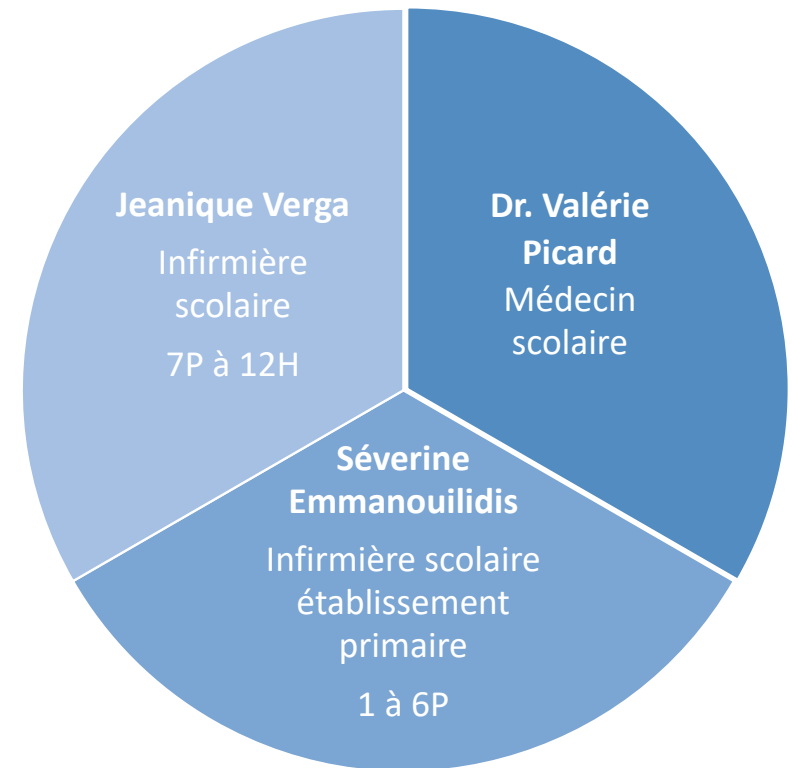
- Employeur Unité PSPS
- Bureau Bâtiment C - EPS Rolle Le Martinet
- Jours de présence Lundi – mardi – jeudi - vendredi



Santé scolaire à l'EPS Rolle Le Martinet

Le service de santé scolaire est un lieu d'accueil pour les enfants et leur famille.

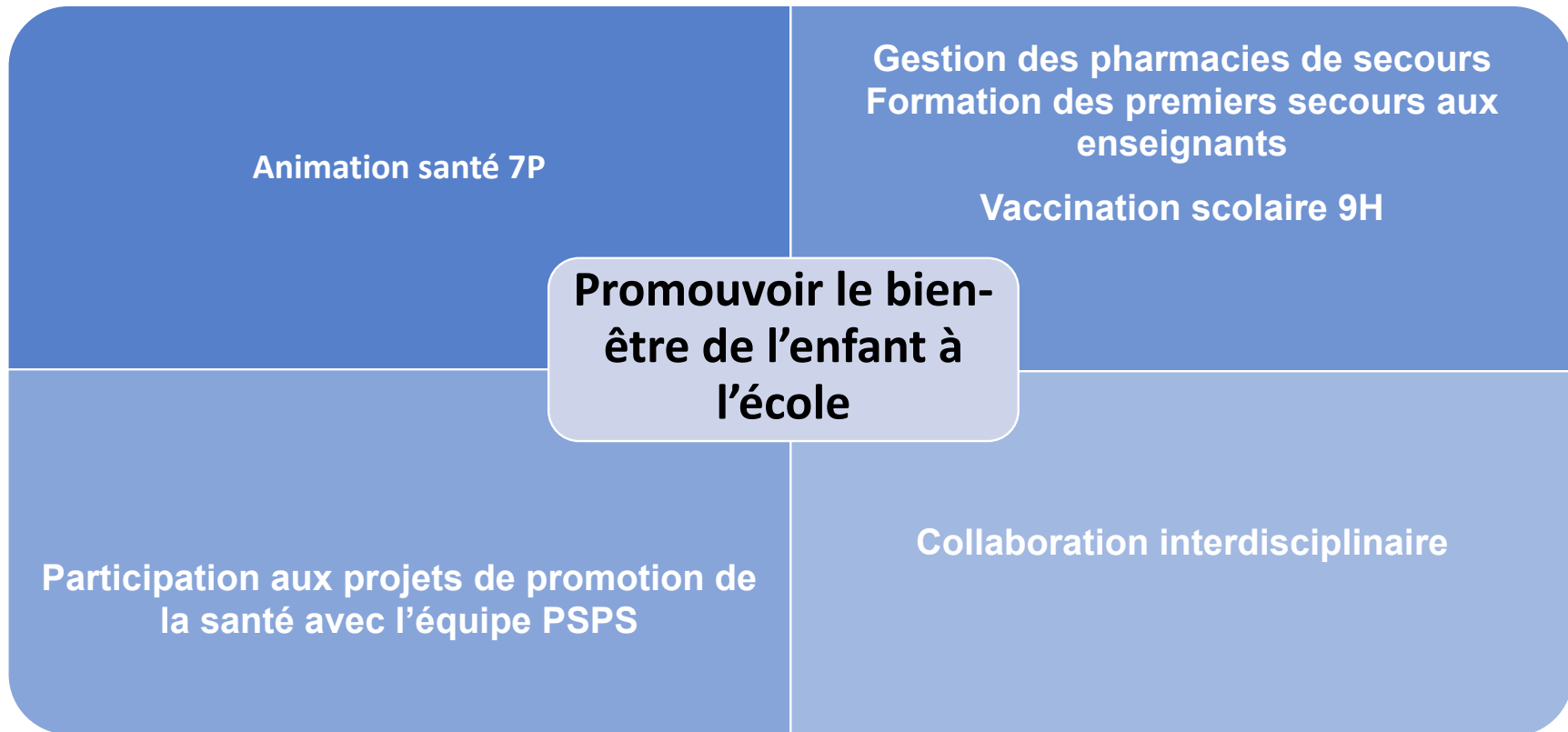
- **L'infirmière scolaire** propose un accompagnement individuel ou collectif pour toute question en lien avec la santé et le bien-être des enfants.
- **Le médecin scolaire** collabore avec l'infirmière. Il peut intervenir comme personne ressource lors d'entretiens, en cas de crise ou d'incident critique.



Prestations individuelles à l'élève et sa famille



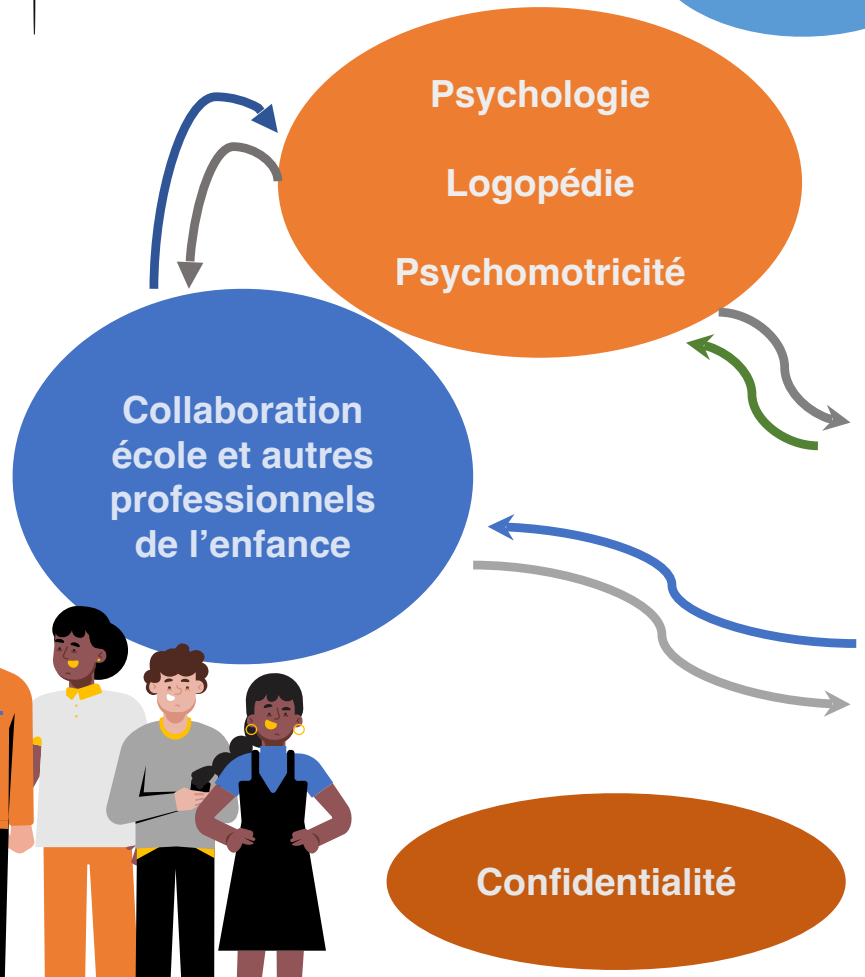
Prestations collectives



Gratuité

PPLS

Consultations
diverses

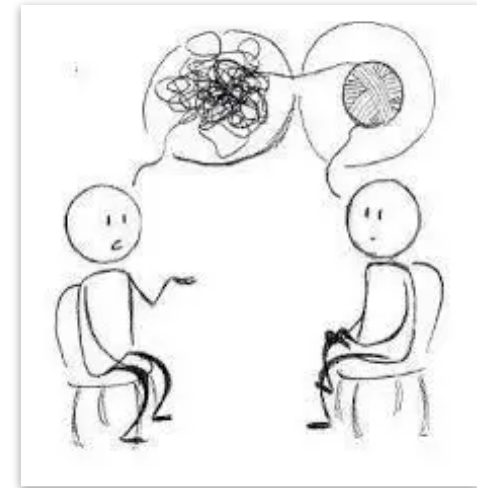




Permanence des psychologues au Martinet



- Dans certaines situations, possibilité pour les jeunes de consulter jusqu'à 3 fois, sans que les parents en soient informés dans un premier temps.
- Lundi et jeudi de 9h45 à 11h45.
- Bureau de la conseillère en orientation (bâtiment A).



Educatrice Sociale en milieu Scolaire (ESS)

du Pôle de compétences Educatif en Milieu Scolaire de la Dôle

Sabine Penseyres



- Rattachée aux Etablissements scolaires de Rolle et environs, elle intervient dans les différentes écoles du **primaire** et du **secondaire**.
- Ressource pour les **élèves** et leurs **familles**, le corps **enseignant** et les **directions**, ou encore les **intervenants** élargis.
- Apporte un **regard socio-éducatif** sur les situations et propose des clés de compréhension et des pistes d'action qui viennent mobiliser et compléter les ressources actuelles.
- Taux d'activité 70% réparti du lundi au jeudi.
- Bureau au collège du Martinet A permettant d'accueillir élèves, familles et professionnels de l'école.
- sabine.penseyres@pre-de-vert.ch - 079/179'06'75



Mission:

- Favoriser l'intégration scolaire et sociale de l'enfant avec sa famille;
- Aider au repérage et l'accompagnement des élèves en difficultés (estime de soi, gestion des émotions, relations, communication, motivation, implication);
- Participer à la recherche de solutions en équipe pluridisciplinaire;
- Accueillir les préoccupations scolaires, familiales ou personnelles des élèves;
- Proposer un espace d'écoute, une relation de confiance, un autre regard ou encore un temps de respiration pour permettre de trouver, ensemble, de nouvelles pistes d'action qui mobilise les ressources de chacun-e.
- Offrir un soutien et des échanges qui favorisent les relations avec l'école.





Océane Nanchen - Conseillère école-famille
oceane.nanchen@enjeu.ch
079/835.80.57

- Engagée par l'association intercommunale de Rolle & environs Enjeu, elle intervient pour l'ensemble des familles domiciliées au sein des communes.
- Bureau au collège du Martinet A permettant d'accueillir élèves, familles et professionnels de l'école.
- Présente du lundi au jeudi.

Conseillère école-famille

Mission

- La CEF a pour mission de favoriser la coopération entre l'école, la famille et les partenaires afin de soutenir la scolarité ainsi que le bien-être de l'élève.

Rôle

- Faciliter le lien entre l'école et la famille
- Assurer un accompagnement de proximité dans le cadre familial de l'élève
- Accompagner l'intégration scolaire et l'insertion sociale de l'enfant et de sa famille
- Participer à la recherche de solutions pour le bien-être de l'élève
- Soutenir les parents face à des difficultés
 - Éducatives
 - Administratives
 - Financières
 - Sociales

La médiation

Andrea Allan
andrea.allan@edu-vd.ch

Véronique Campiche
veroniqueanne.campiche@edu-vd.ch

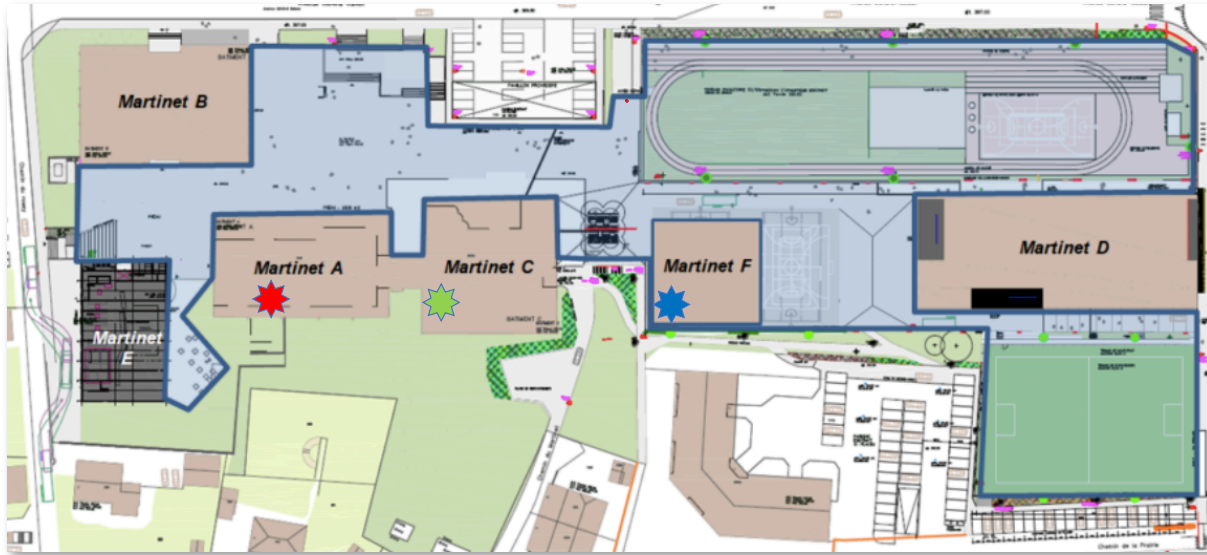
Mathieu Gallay
mathieu.gallay@edu-vd.ch



Conflit avec des camarades



Difficulté d'intégration



Nos espaces d'accueil au Martinet

Martinet – bâtiment A - rez

conseillère école-famille – éducatrice en milieu scolaire – infirmière scolaire

Martinet – bâtiment C – 1^{er}

psychologues – conseillère en orientation

Martinet – bâtiment F – 1^{er} – salle 13

médiateur/trices



PROGRAMME DE PREVENTION PSPS

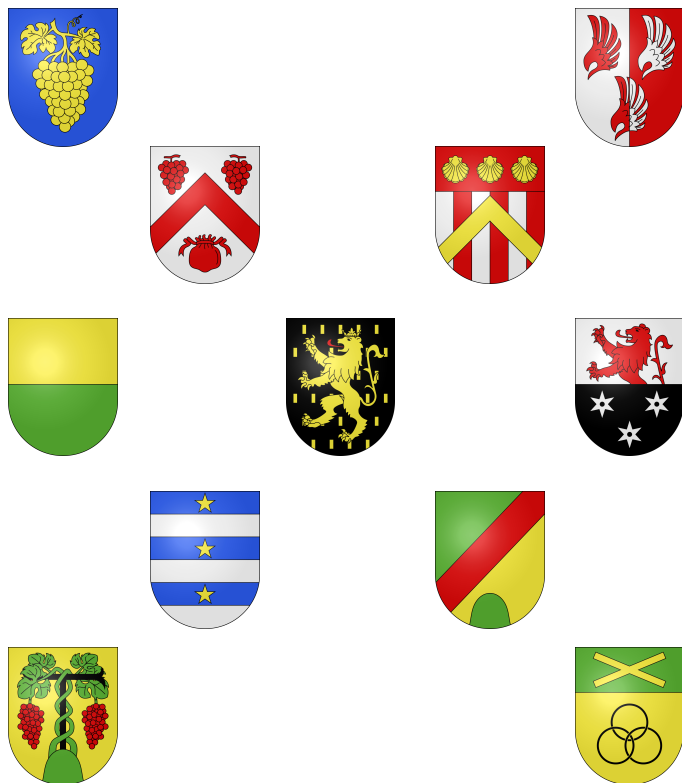
thème	7P	8P	9S	10S	11S	Activités - projets
Climat d'établissement	Délégués de classe 7-8P	Délégués de classe 7-8P	Délégués de classe 9-10-11S	Délégués de classe 9-10-11S	Délégués de classe 9-10-11S	Yearbook J'ai un talent Racisme et discrimination Accueil futurs 7P Tournoi de foot Relooking Martinet A. C. D. 11S: Pique-nique de fin d'année Animation des récréations pour les 7-8P par les secondaires
Santé globale	X		X			7P: animation santé 9S 1 période information sur les vaccinations
Prévention intimidation - harcèlement	X	X	X	Spectacle interactif: troupe Caméléon	X	Equipe Agir-MPP Dépliant info harcèlement Spectacle Caméléon contre les violences
Prévention alcool				X	X	10S: Intervention de la FVA 11S: Sésame
Prévention tabac				X		Sésame Cours de sciences
Prévention consommations	X	X	X	X	X	Protocole en vigueur
Fondation Profa	Projet Kokīko (puberté)	Profa: puberté, intimité, respect		Profa: Vision positive et respectueuse de la sexualité	Profa: Contraception consentement choix droits devoirs	Lutter contre la précarité menstruelle: Accès à des distributeurs de protections hygiéniques
Prévention routière	X	X				gendarmes
Prévention par la police de sûreté		X				Thème: Prévention contre le cyber harcèlement
Premiers secours				X		
Prévention sur les réseaux sociaux		X				Èves de 9S informent les 8P
Durabilité	X	X	X	X	X	Projets en cours d'élaboration




Enfance et Jeunesse



Enfance & Jeunesse – une Association Intercommunale

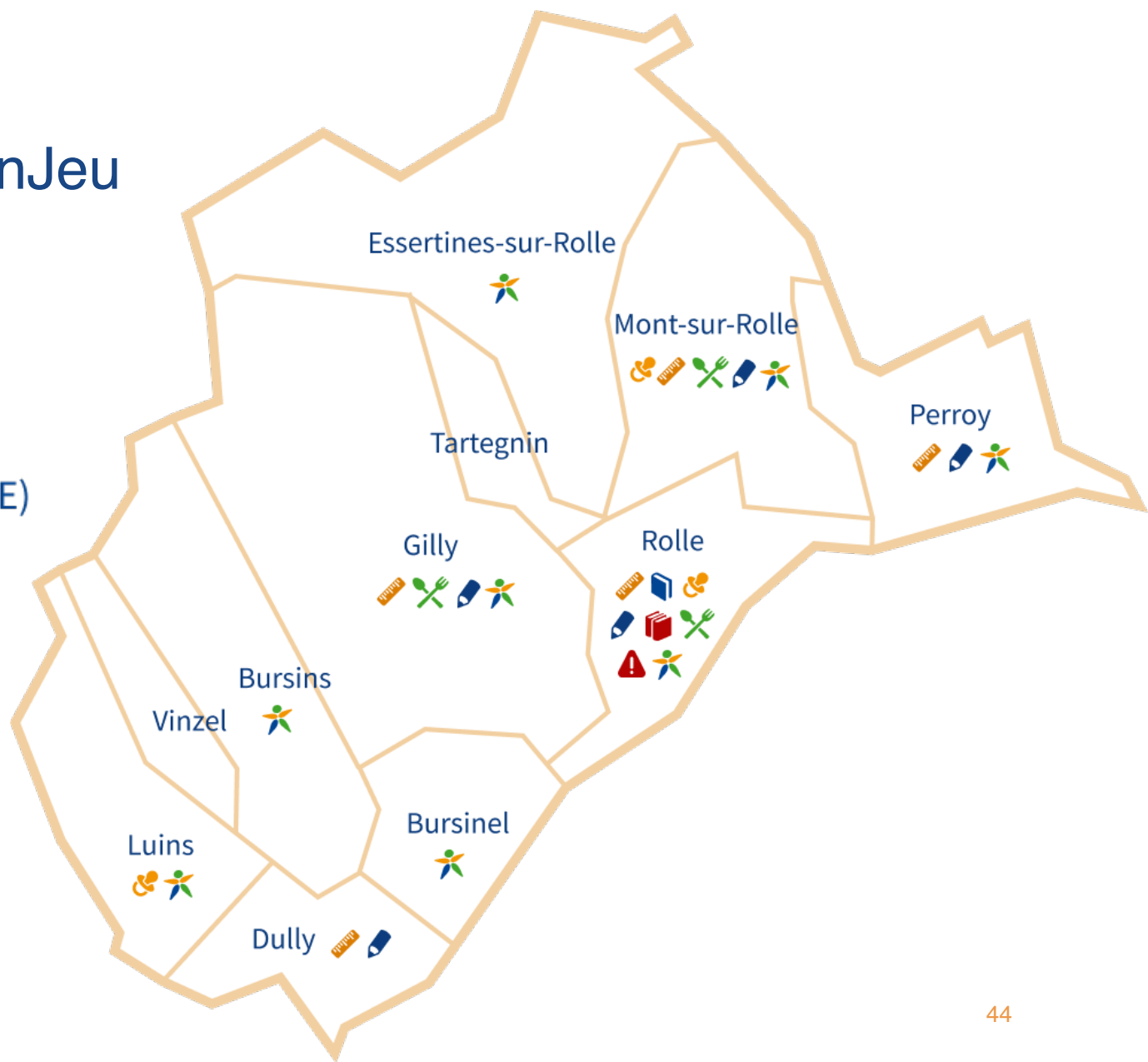


 UNE association pour 11 communes

 UNE association pour le secteur scolaire, le secteur de l'accueil de jour, et la gestion de la bibliothèque

Panorama général d'EnJeu

- Écoles primaires
- École secondaire
- Structures d'accueil 0-4 ans
- Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)
- Cantines
- Accueil d'urgence 2-4 ans
- Bibliothèque
- Accueil Familial de Jour (AFJ)



Accueil libre



- Accueil libre les midis et les après-midis
- Possibilité de réchauffer son repas
- Ateliers sur inscription
- Prévention – projets

<https://www.centre-sesame.ch/>



- Accueil libre les midis de 11h45 à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- Micro-ondes à disposition pour réchauffer son repas
- 2 menus à choix (1 option végétarienne), un menu Streetfood 1x/semaine
- Les menus à CHF 10.- streetfood à 12.-
- Réservation des repas 72h à l'avance



Accueil surveillé



- Accueil au domicile des accueillantes

- Mode de facturation propre au dispositif

- Inscription en liste d'attente

- Mercredis de 11h30 à 18h30

 - Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30

- UAPE 5P – 8P

- Mode de facturation propre au dispositif

- Inscription en liste d'attente

Devoirs surveillés

- Les lundis, mardis et jeudis de 12h45 à 13h30 et/ou de 16h30 à 17h15 au Martinet
- CHF 6.- la séance
- Début 2 semaines après la rentrée



Les ateliers vacances

- Lieu défini en fonction du nombre d'enfants inscrits et de leur âge
- 1-8P
- Délai d'inscription 6 semaines avant les vacances



- 1 semaine durant les Relâches
- 2 semaines à Pâques
- 4 semaines en été
- 2 semaines en octobre
- En décembre ou janvier, en fonction des vacances et des jours fériés

Pour retrouver ces informations

021 822 40 50 | info@enjeu.ch

[QUI SOMMES-NOUS ?](#)

[RECRUTEMENT](#)

[BIBLIOTHÈQUE](#)



Enfance & Jeunesse
Association intercommunale de Rolle et environs

NOS PRESTATIONS

[TRANSPORTS](#)

[FAQ](#)

[LIENS ET DOCUMENTS UTILES](#)

[CONTACT](#)

[De 0 à 4 ans](#)

[De 4 à 10 ans](#)

[De 10 à 12 ans](#)

[12 ans et plus](#)

ACCUEIL DE JOUR

[Accueil familial de jour](#)

[Accueil libre Sésame](#)

[La Bande'Rolle à Rolle](#)

AUTRES

[Accueil pendant les vacances](#)

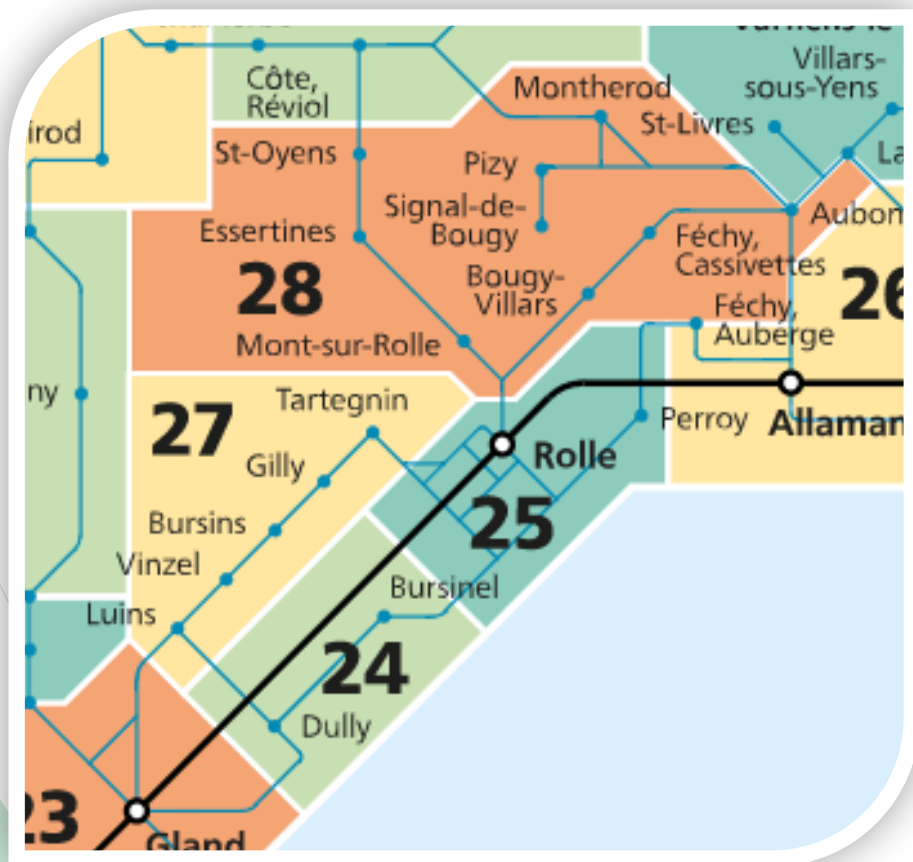
[Devoirs surveillés](#)

[Restaurant scolaire
Crock'n'Rolle](#)

[Établissement primaire et
secondaire Rolle – Le Martinet](#)

Il retrace les principales activités et réalisations de l'année écoulée. Nous vous invitons également à découvrir en complément, La Parole aux Structures ainsi que le Rapport d'activité de la

Transports scolaires



Votre enfant bénéficie d'un abonnement annuel financé par EnJeu valable pour toute la scolarité de la 7P à la 11S.

Celui-ci est valable pour les zones 24/25/27/28

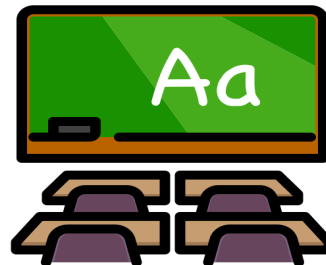
Tous les élèves doivent avoir un SwissPass sur eux, ils sont susceptibles de devoir prendre les transports publics pour se rendre à la gym ou en sortie scolaire

Que votre enfant possède ou non un SwissPass actuellement, contacter info@enjeu.ch pour faire le nécessaire

Quelques autres prestations



Infrastructures



Aménagements



Bibliothèque



Visites
dentaires



Promotions



Bibliothèque





BIBLIOTHÈQUE

de Rolle & environs

- Plus de 26'000 documents
- 4 grandes sections (0-4 ans ; 4-9 ans ; 10-14 ans; 14+)
- Une grande diversité d'ouvrages
- Une équipe engagée
- 20 heures d'ouverture

Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité.

Julien Green, écrivain





Nos missions scolaires

- Accès à l'information
- Soutien à l'apprentissage
- Promotion de la lecture
- Espace d'échange et de rencontre
- Partenariats avec les enseignants

Nos horaires d'ouverture

Secteur Scolaire :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h10 à 12h10

13h40 à 14h55

Secteur Public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

15h-18h30

Mercredi

10h-12h ; 15h-18h30

Samedi

10h-12h30





Le SESAME



Accueil libre



Sésame ateliers

Atelier journalisme
Atelier des arts
Atelier multimedia
Atelier cinéma
Atelier son/radio/musique
Atelier les arts du spectacle
Atelier parkour
Atelier design
Atelier d'expérimentation

Viens comme tu es,
comme tu veux...

Espace de jeux
Espace de rencontre
Espace de discussion
Espace citoyen
Espace d'implication
Espace de partage
Espace libre.

www.centre-sesame.ch

Sésame protect



Prends soin de toi

Prends soin des autres...

SPORTLIBRE

Vendredis soir

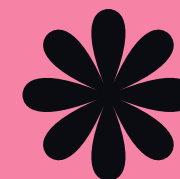
Samedis après-midi

Nutrition
Tabagisme
Violence
Harcèlement
Discrimination
Santé
Bien être

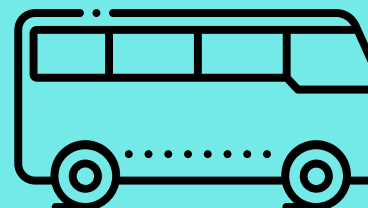
www.centre-sesame.ch

The background is black with several decorative elements: a pink wavy line at the top, a yellow ring and a cyan ring, a blue flower on the left, and a cyan arrow pointing up and right. The main title is centered in a pink rounded rectangle.

**ACCOMPAGNEMENT DANS LES
TRANSPORTS SCOLAIRES**

A cyan rounded rectangle containing text and a bus icon.

**Prévention
Sécurité
Médiation**





Centre Sésame



www.centre-sesame.ch

10 professionnel.le.s
6 moniteurs
372 jeunes
238 familles membres



Questions ?

